



A propos de la liberté d'entreprendre

Par **maximus_old**, le **15/04/2009** à **08:52**

Bonjour,
je voudrais savoir qu'elles lois existent concernant la liberté d'entreprendre. Car en tant que professionnel des activités sportives de pleine nature, je suis amené à travailler sur des sites (grotte falaise, ruisseau, etc...). J'aimerais savoir, si un organisme non professionnel type fédération ou autre peut m'introduire l'accès à ces sites, sans qu'il en soit les propriétaires ?
qu'elle sont les possibilités en faveur de la liberté d'entreprendre ?
cordialement
JL

Par **Tisuisse**, le **15/04/2009** à **09:53**

Bonjour,

Vous avez déjà fait une demande similaire pour votre activité. Merci de refaire votre message sur la suite d'une de vos files que vous avez créé afin de ne pas perturber les autres intervenants ou lecteurs.

Cordialement.